

Lignes directrices: Partager pour un monde solidaire

Nous partageons

Un peu partout à travers le monde, des femmes et des hommes travaillent à instaurer la justice, la paix et la sauvegarde de la création. Avec l'Action de Carême, service d'entraide d'Eglise, nous participons à ce mouvement de solidarité par fidélité au message de Jésus-Christ. Nous apportons ainsi notre contribution à la vie sociale et ecclésiale en Suisse et sur l'ensemble de la planète, tout en restant attentifs à la diversité des personnes, des cultures et des religions. Nous invitons en particulier tous les catholiques à entrer dans ce projet pour un monde solidaire.

Nous appelons au partage.

Notre identité

L' ACTION DE CAREME EST UN ORGANISME D'ENTRAIDE CATHOLIQUE

L'Action de Carême a été fondée en 1961 sur l'initiative de mouvements de jeunesse catholiques.

Aujourd'hui, l'Action de Carême est profondément enracinée parmi les catholiques de Suisse. Dirigée conjointement par des laïcs et des clercs, elle travaille en étroite collaboration œcuménique avec différents organismes d'entraide des Eglises. Elle s'adresse également à des personnes et à des groupes d'autres milieux et coopère avec eux.

L'Action de Carême est une fondation qui a pour buts la coopération au développement, le soutien des Eglises locales et l'encouragement des échanges entre ces Eglises.

L'Action de Carême mise sur le partage et le dialogue. Elle représente sous cet aspect la plus grande collecte annuelle en faveur de la solidarité universelle et pour l'édification d'une Eglise en mesure d'apporter d'une manière durable sa contribution à cette solidarité.

Dieu annonce une " vie en abondance " pour tous. Voilà ce qui inspire l'Action de Carême

L'Evangile du Christ et son choix prioritaire pour la libération de toutes formes de servitude: tel est le fondement du travail de l'Action de Carême. En effet, la vision biblique du Royaume de Dieu annonce à tous les êtres humains - indépendamment de leur statut social ou religieux - "la vie en abondance" (Jn 10,10).

L'Action de Carême comprend ainsi la mission de l'Eglise: vivre et annoncer les valeurs d'un "monde renouvelé par Dieu", en adoptant en particulier le point de vue des exclus et des opprimés. Cette mission ne peut s'accomplir que dans un dialogue respectueux avec les autres religions et cultures.

Nos objectifs

Dans un monde marqué par la diversité des religions et des cultures, par la confrontation des idéologies, par la multiplication de pseudo religions et la domination financière et commerciale, l'Action de Carême met en valeur le message libérateur de l'Évangile.

Confrontée au fossé croissant entre pauvres et riches, l'Action de Carême s'engage en faveur d'un développement durable, respectueux des droits humains.

L'Action de Carême favorise, en Suisse, la prise de conscience de l'interdépendance entre les problèmes économiques, sociaux et religieux à l'échelle du monde. Le développement intégral, tel que l'entend l'Action de Carême, s'attaque aux causes de ces problèmes et vise au changement des structures injustes.

L'Action de Carême montre la dimension sociale de la foi chrétienne et son idéal de service. À la lumière de l'Évangile et de l'enseignement social de l'Église, elle soumet à une appréciation critique les systèmes sociaux et économiques et incite à une action responsable.

L'Action de Carême appelle au partage

Avec son slogan : " Partageons ", l'Action de Carême nous invite à faire nôtres les préoccupations des pauvres. Le jeûne et l'offrande, deux expressions de la foi chrétienne, manifestent notre volonté de sauvegarder les bases de l'existence et de partager nos ressources.

Durant la période préparant à la fête de Pâques, l'Action de Carême propose une réflexion religieuse et sociale. Cette réflexion invite à la conversion et à la prise de conscience des exigences de la foi chrétienne et de notre responsabilité politique.

Notre action

L'ACTION DE CAREME S'INTEGRE DANS UN RESEAU DE SOLIDARITE
L'Action de Carême favorise les échanges avec les Eglises du Sud et entre ces Eglises. Elle collabore avec un grand nombre de mouvements et d'organisations de base dans le Sud.

En Suisse, elle sensibilise la population aux besoins des moins favorisés et contribue à la mise sur pied d'un réseau international de solidarité.

Elle a également pour tâche de promouvoir la solidarité à l'intérieur de la Suisse, en soutenant des services d'Eglise supra régionaux (secteur suisse). L'Action de Carême offre ses services aux pauvres et aux sans droits pour se faire leur avocate. En collaboration avec des organisations amies, elle prend publiquement parti en leur faveur face aux décideurs. La campagne oecuménique de Carême est le moment privilégié consacré à ce travail d'information et de formation. L'Action de Carême sensibilise l'Eglise et la société aux exigences d'un monde plus juste.

L'Action de Carême aide ceux qui s'aident eux-mêmes

Avec des organisations partenaires locales, l'Action de Carême appuie des initiatives contribuant au développement autonome de populations défavorisées. Elle les soutient dans leurs efforts en vue de surmonter leur marginalisation et d'obtenir le respect de leurs droits.

L'Action de Carême favorise l'activité missionnaire des Eglises locales et leur participation active aux divers processus de libération des dépendances économiques, sociales, culturelles et religieuses.

L'Action de Carême participe au financement de tâches supra diocésaines en Suisse. En vue de promouvoir chez nous une Eglise porteuse d'avenir, elle met en valeur les enseignements et les stimulations qu'elle tire de ses liens de coopération internationale. Dans un contexte social et religieux en changement, le secteur suisse de l'Action de Carême favorise un renouveau spirituel et la mise en place de structures dynamiques au sein de l'Eglise en Suisse.

Les critères appliqués dans le soutien aux projets des organisations partenaires à l'étranger inspirent également le cofinancement dans le secteur suisse et l'organisation interne de l'Action de Carême. Celle-ci s'efforce ainsi d'agir avec efficacité et esprit de coopération, en prêtant la plus grande attention à la personne humaine.

Les lignes directrices de l'Action de Carême ont été adoptées par le Conseil de fondation du 17 juin 1998.